

Commune de Dison

ENQUETE PUBLIQUE

relative aux Plans de Gestion des Risques d'Inondation

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que les projets de Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022 – 2027, dont l'auteur est le Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique.

Cette enquête est organisée du **03/05/2021** au **03/11/2021 inclus**.

Les projets de Plan de Gestion des Risques d'Inondation accompagnés du rapport sur les incidences environnementales peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- à l'Administration communale de Dison, Service de l'urbanisme, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison, **sur rendez-vous** chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le lundi jusqu'à 20h00 ⁽¹⁾ ;
- sur le site internet : enquetepublique-plandegestion-inondation.wallonie.be

Les réclamations et observations écrites peuvent être envoyées au plus tard le dernier jour de l'enquête,

- au Collège communal de Dison :
 - o par courrier à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison
 - o par télécopie au 087/34.15.87
 - o par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be
- au Service Public de Wallonie
 - o par courrier au Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables, avenue Prince de Liège 7 à 5100 JAMBES
 - o via un formulaire d'encodage en ligne disponible sur le site internet enquetepublique-plandegestion-inondation.wallonie.be
 - o par courrier électronique à l'adresse suivante : pgri.inondations@spw.wallonie.be

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés.

Vos observations verbales pourront être recueillies sur rendez-vous⁽¹⁾ par l'agent communal délégué à cet effet.

⁽¹⁾Tout rendez-vous devra obligatoirement être pris, au plus tard vingt-quatre heures à l'avance, auprès du Service de l'urbanisme au 087/39.33.40.

Une séance de clôture sera organisée à l'Administration communale de Dison, Salle du Conseil, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison le 03/11/2021 à 15h00.

La Directrice générale,

M. RIGAUX

Par le Collège,



La Bourgmestre,

V. BONNI

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet est soumis à enquête publique en application des articles D. 53-6 et D.28 du Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.